

Direction Générale Déléguée à la Cohérence Territoriale
Mission Paysage & Patrimoine,
Appui Centralité Métropolitaine
Rédigé par Rémy DAVID
Tél. +33 (0)2 40 99 52 20
remy.david@nantesmetropole.fr

Nantes, Mercredi 7 septembre

Compte-rendu n° 2

Objet de la réunion : Conférence Permanente Loire

Date de la réunion : mercredi 31 Août 2016 18-21 h



Membres de la commission présents :

VASSEROT Jean-Louis pour ALIX Jean-Guy
BOISDRON Philippe
BOURDELIN Jean
FRENEAU Pascal
LEFEBVRE Marc
MAYOL Michel
PERRAUD Eric
PEYON Jean-Pierre
PROCHASSON François
RICHEUX Bernard
RODAT Antoine
ROUSSEL Fabrice
ROY Élise
STAEBLER Martine
AUDIC Philippe,
BOUTRAND Monique
ROBERT Alain,
VEY Alain

Les services de Nantes Métropole

Emilie BAZIN
Arnaud RENOU
Lamia ROULLEAU
Gilles TENOUX
Remy DAVID

Absents : Gérard ALLARD

Diffusion :

Participants, excusés, Mission Loire, équipe projet Loire et autres services de la métropole présents.
DGA concernés + Directeurs de dept et mission DGDCT

Prochaine réunion : 29 septembre 18-21 h, Nantes Métropole (salle à préciser)

Relevé des échanges	Suivi/échéance
<p>Rappel de l'objectif et du déroulé : cf ordre du jour</p> <p>Quelques éléments d'actualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enquête Publique Loi sur l'eau Ile de Nantes 23 Aout-15 septembre - Enquête Publique SCOT 19 septembre au 21 octobre - Climate Chance 26 27 septembre – laboratoire des initiatives nantaises : projet alimentaire territorial, cargo à voile, inventaire de bio-diversité - Réunion publique Pirmil les Isles le 20 septembre à 18 h 30 Institut de la Persagotière - 2 rue René Dunan accès Rue Frères Louis - 44200 Nantes - Lancement du second débat Transition Energétique le 13 septembre - Enquête Publique Gare en cours 5 septembre 10 Octobre - Enquête Publique PSMV <p>Des éléments préparatoires transmis et des contributions diffusées</p> <p>Relevé des échanges suites au tour de table</p>	<p>www.loire-atlantique.gouv.fr www.nantessaintnazaire.fr/enquete-publique-scot/ www.climatechance2016</p> <p>www.loire-atlantique.gouv.fr</p>
<p>Source de plaisirs et de promenade –</p> <p>Rapporteur : F Prochasson</p> <p>Rapprocher plaisir et inventaire ? L'essentiel est peut être le « comment cela se vit ? », comment les habitants s'approprient à travers différents usages, pieds bateau, vélo, cheval d'où des objectifs d'analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> > veiller à la bonne insertion des projets dans la ville > examiner les usages, leurs répartitions géographiques homogènes ou pas > pointer / identifier les difficultés, les ruptures notamment dans les parcours 	
<p>Les suites à donner :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Rencontrer des usagers : pêcheurs, loisirs, cyclistes > Entendre des sociologues sur la question de l'appropriation et des conditions « d'émergence du plaisir ». > Examiner les Bilans VAN de fréquentation touristique > Veiller dans le développement de l'appli. Connaissance de la Loire à sortir de l'académisme et à cultiver « le donner envie » 	
<p>Patrimoine à valoriser, mais aussi à préserver et à développer</p> <p>Rapporteur : Arnaud Renou</p> <p><u>Par engagement :</u></p> <p>9 – SCOT PLUM</p> <ul style="list-style-type: none"> > fournir les chapitres Loire(à articuler avec enquête publique d'un côté et 13 – Projet Alimentaire Territorial > fournir de l'information sur le Pacte de Milan > rencontrer les porteurs de projet 14 – Cellule opérationnelle de prévention des risques > de la documentation > une rencontre avec les services 15 – BSR et Qualité de l'eau de la Loire > Où en est on ? Quels sont les bilans ? > Entendre ou rencontrer le GIP / SAGE 16 – SAGE : que peut-on mettre à disposition de la CPL ? 17 – 2017 18 – Programme Connaissance de la Loire : comment cela s'organise, où en est Nantes Métropole 19 – Co-production : demande d'information et souhait d'être associé au cahier des charges de l'appel à projet futur. 	<p>Climate Chance 26 27 septembre</p>
<p>>Echange méthodologique : 2 tables = 2 approches différentes qui se complètent ... en exprimant les deux objectifs d'exhaustivité et de qualification de l'avis</p>	

Relevé des échanges	Suivi/échéance
<p><u>Supports d'activités économiques et plus franchissables</u> Rapporteur : Marc Lefèvre Les actions concernées : Au titre de « La Loire, support d'activités économiques » : Créer un centre d'approvisionnement et de services fluviaux pour les grands chantiers urbains de la Métropole (n°10) ; Explorer une offre de barging à l'échelle de l'Estuaire (n°11) ; Soutenir le développement de filières économiques innovantes hydroliennes et nautiques (n°12) au titre de « une Loire plus franchissable » : Élargir/doubler le pont Anne de Bretagne n°20, Passer d'un réseau TC centralisé à maillé n°21, mieux mailler le réseau vélo n°22, optimiser les ouvrages de franchissement existants situés sur le périphérique n°23, créer de nouvelles navettes fluviales connectées au réseau TC n°24, vérifier l'évolution des besoins de franchissements n°25.</p>	
<p><u>Améliorer les outils de suivi des actions</u> > ajouter dans le tableau synoptique de suivi des actions : le maître d'ouvrage et le partenariat ; > la question de coûts des 30 engagements et l'inscription budgétaire de la Métropole devra être abordé : quels sont les montants des 30 engagements, quelle est la participation de NM et des autres partenaires, l'état de la dépense par année, ... ? Il est important d'apporter une lisibilité budgétaire sur le court, moyen et long termes. > Élaboration de fiches de synthèse par action qui décrit l'action, l'état d'avancement, ses perspectives, le calendrier de mise en œuvre, Maître d'ouvrage et partenaires, éléments financiers (coût global, participation des partenaires), etc.</p>	
<p><u>Communication</u> > Mettre sur le site Internet les fiches actions synthétiques et les éléments d'enjeux et de pertinence des actions (exemple l'intérêt du barging et l'environnement) – discours pédagogique sur l'importance et l'intérêt des actions retenues.</p>	
<p><u>Auditions /présentation</u> Il est demandé des compléments d'information sur les actions suivantes : > Bilan des premières actions sur le périphérique > Les actions de centre d'approvisionnement et de barging par NM + grand port maritime : état d'avancement, calendrier et perspectives > Auditionner NM (Eric Chevalier)+Région sur l'évolution du réseau TC maillé : état des réflexions > Auditionner NM (Eric Chevalier) sur la question de l'accentuation de l'effet de coupure avec le développement du territoire : comment organiser les flux et les déplacements notamment par les franchissements d'ici 10-20 ans avec la croissance de la population et de l'emploi d'ici là ?</p>	

Relevé des échanges	Suivi/échéance
<p><u>Patrimoine et Nouveaux Paysages de bords de Loire</u> Rapporteur : Bernard Richeux <u>Action 26</u> Concevoir le projet urbain des bords de Loire de Malakoff au bas chantenay : la prise en compte des usages de la Loire dans les projets urbains pose la question de la culture maritime et fluviale dans les aménagements (ex.parc des chantiers, ou cale doumergue). > être associé très en amont de la conception – rencontrer les porteurs de projet. <u>PSMV</u> : A Robert rappelle l'état d'avancement avec une enquête publique > Les membres de la CPL souhaitent vérifier la prise en compte des préconisations du débat Loire et prendre connaissance des dispositions relatives à la Loire, à la manière dont le règlement ouvre des possibles pour le secteur Gloriette : > mettre à disposition le dossier d'enquête publiques et rencontrer l'équipe en charge du dossier et le cabinet AUP auteur du nouveau PSMV <u>Bas chantenay & Pirmil</u> : > Rencontrer ensemble les urbanistes de Pirmil les Isles et du bas chantenay, F Bonnet et B Reichen autour du thème : vers un urbanisme ligérien lacustre ? <u>Orientations d'Aménagement et de Programmation Loire (OAP)</u> : Constater comment sont exprimées les vocations de la Loire (le poumon vert amont, la Loire Nature, la Loire estuarienne, la Loire urbaine Les échanges ont porté sur la qualité et la forme des bâtiments qui participent de la construction du paysage en bord de Loire. Dès lors, les membres de la CPL ont porté une attention particulière à la création de nouveaux paysages/nouvelles vues de rive à rive de la Loire. > Transmettre le calendrier du Plum comprenant le développement des OAP Loire > Associer la CPL à la co-construction <u>Paysages amont / aval</u> : un aval peut-être mieux connu notamment pour son patrimoine industriel et portuaire. Un amont à mieux appréhender à travers les projets de Basse Goulaine, St Luce, Thouaré et Mauves. Dans tous les cas, importance de la connaissance de l'état des rives, des quais, de leur propriétaire ou de leur gestionnaire. > Demande d'information sur l'Atlas Foncier des bords de Loire > Proposition de Monsieur Freneau GPM : faire intervenir des spécialistes des ouvrages portuaires pour expliciter la domanialité des quais et berges et préciser leur état. Le GPM n'étant pas propriétaire de tout. > Rencontrer aussi VNF et NM ouvrages d'art <u>Inventaire matériel et immatériel de la Loire (engagement n°30)</u> Les interrogations portent sur le périmètre pour la réalisation de ces inventaires (Nantes, nantes Métropole) et sur la manière dont l'inventaire immatériel pourrait se traduire, être pris en compte (application numérique, engagement n°7?). > Mettre à disposition de la CPL une information générale sur le projet de l'inventaire patrimonial. <u>Villes de référence pour la reconquête de leurs bords d'eau ?</u> > Suggestion : utiliser les canaux coopératifs comme Association Internationale Ville Port, Esturiales, Eurocities. RQ. Les membres de la CPL prennent acte de l'annonce faite de l'Arbre aux hérons dans la carrière Misery début juillet soit quelques jours après la CPL. Echanges sur la position de la CPL, vis à vis de l'annonce politique et sur le fonds.</p>	

Relevé des échanges	Suivi/échéance
<p>Echanges préparatoires autour du rapport 2016</p> <p>Les discussions portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un Rapport pour qui ? Nantes Métropole ? Le grand public ? Choisir une cible ou en assumer comme le rapport de la commission du débat plusieurs. - Un Rapport simple à lire, rapide pour être efficace : Tableau / Calendrier / Points d'alerte à Nantes Métropole pour réponse. - 30 engagements ? 80 pages ? un tableau de synthèse, des liens informatiques ... - Mettre en avant le chapeau, ce qui sera lu et le tableau de suivi en annexe ? - Revenir sur quelques actions mises en perspective dans l'actualité - Faire un retour sur le mandat comme expérience de l'installation de cette nouvelle instance. - 3 volets ou 3 formats : Exhaustivité / Mise en exergue de quelques actions / Vigilance et alerte par rapport à l'esprit du débat et des engagements - Faut-il écrire le lien avec les cahiers d'acteurs ? - Le rapport comme suite du débat Nantes la Loire et nous : informer le public avec un double niveau : exhaustivité et opinion « critique » de la CPL ? 	
<p>Positionnement de la CPL / public : la Conférence est là pour rendre compte, créer le débat et non pour présenter ou justifier les actions de NM. C'est à la Collectivité de répondre aux acteurs et aux questions sur les actions suscitées par le débat. D'où pour la CPL publique des objectifs pour construire l'échange :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dire où on en est suite au débat - parler de ce qui est engagé et identifier les points de vigilance - rendre compte, débattre et entendre les acteurs. 	
<p>Le droit de dire est-il garanti ? F Roussel réprecise que le rôle des élus dans la CPL est de garantir le fonctionnement et l'écoute par Nantes Métropole, de s'assurer que la CPL peut exercer son rôle dans le suivi des engagements. Le rapport annuel doit être l'expression des citoyens et acteurs de la CPL. Il propose que les élus n'interviennent pas dans l'écriture des analyses. L'intérêt pour la Métropole, là où la CPL est attendue, c'est une demande de contribution critique et constructive. De la concertation au suivi des engagements : Rester audible en évitant d'apparaître trop technocratique pour une approche plus globale, sensible constituant une valeur ajoutée.</p>	
<p>En synthèse, retenir les points suivants ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - la cible du rapport : les membres de la CPL s'accordent à dire que le rapport est à destination du grand public et des acteurs du débat Loire ; - l'objet du rapport : s'appuyant sur le mandat confié, la CPL s'orienterait vers un rapport livrant : <ul style="list-style-type: none"> * un rappel du processus depuis le débat jusqu'au travail de la CPL ; * l'état d'avancement de l'ensemble des actions/engagements (exhaustivité) * une synthèse des actions notamment en lien avec l'actualité et établissant le lien avec les préconisations et les contributions faites pendant le débat ; * une analyse, l'opinion de la CPL autour des alertes, vigilances, esprit du débat, approche globale sur la construction du territoire. - l'écriture du rapport : par les membres de la CPL sans les élus considérant que ces derniers auront à apporter les réponses ; - la finalisation du rapport : avant ou après la conférence publique de novembre dans ce cas le rapport pourrait tenir compte des échanges avec les acteurs du débat et de la Loire. 	

